



Lot 7 : Revêtement de sol : Monsetier 17260 ,98 €  
Lot 7 bis : Peinture : Fleury 17983,15 €  
Lot 8 : électricité courants forts et faibles : Nogelec 21112 €  
Lot 9 : Plomberie chauffage Ventilation : Trullen bâtiment 80881,20 €  
Soit un total de 355.489,45 € HT  
Le maire propose de notifier la signature des marchés de l'ensemble des lots.

Vote : POUR : 10                      ABSTENTION : 0                      CONTRE : 0                      Adopté

### **3. Financement de l'extension de la salle polyvalente**

Le maire propose au conseil d'adopter un nouveau plan de financement maintenant que tous les lots sont pourvus :

#### **DEPENSES**

Architecte : 35.550 €  
Etude de sol : 1333,33 €  
Bornage : 890 €  
Coordination SPS : 2425 €  
Contrôle technique : 2000 €  
Etude thermique : 6400 €  
Travaux : 355.489,45 €  
Total : 404.087,78 €

#### **RECETTES**

DETER 70% : 282.861,44 €  
Autofinancement : 121.226,34 €

Vote : POUR : 10                      ABSTENTION : 0                      CONTRE : 0                      Adopté

### **Questions diverses**

Le maire va fournir une proposition de croquis pour le vitrail central de l'église au Maître-Verrier de Vallière M Guillauteau. Le vernissage de l'exposition de peinture estivale de l'artiste peintre M Pierre MARESCAU est fixée au samedi 28 juin à 17h. Le maire de Blessac s'est entretenu avec le Maire de Saint Marc pour l'augmentation du tarif de la cantine de 30 cts, refus du conseil. Le prix reste fixé à 2,70 € / repas. À la suite du départ de M Richard du logement THOMAS, de nombreuses demandes locations sont parvenues à la mairie.

**Fin du conseil à 22h15**

**Jean-Louis JOSLIN, Maire**

**Matthias MORIN, Secrétaire de séance**